



**Noé21**

Quai Charles Page 19

1205 Genève

# RAPPORT D'ACTIVITES 2009



---

Noé21 est l'acronyme de **Nouvelle Orientation Economique pour le 21<sup>e</sup> siècle**

ONG indépendante spécialisée dans les solutions au changement climatique  
Membre du Bureau européen de l'environnement et du Réseau action climat  
Europe CAN-E

Accrédité à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements  
climatiques

## LE MOT DU PRESIDENT

### Le courage d'agir

La délégation de Noé21 de retour de Copenhague était unanime sur un point: avec ou sans accord sur un nouveau protocole international, les autorités locales se doivent de mettre en œuvre les recommandations de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

L'association n'avait d'ailleurs pas attendu le sommet sur le climat pour se concentrer sur les actions à mener localement. Le *Plan climat cantonal*, publié en septembre 2009, rassemble et décrit les mesures qui peuvent être prises sans plus attendre pour que Genève fasse partie des régions décidées à relever le défi décrit par le GIEC (climatologues mandatés par l'ONU). Nous nous concentrons maintenant pour que l'Assemblée constituante du canton de Genève, ainsi que les principales communes urbaines de Genève se penchent sur ce Plan.

L'association participe aussi à la préparation de la jeunesse en allant de classe en classe avec un court film didactique suivi d'une intervention pensée pour que l'enfant évalue l'ampleur du risque de changement climatique et se familiarise avec les solutions qui attendent d'être mises en œuvre.

L'avenir n'est pas écrit, ici et là des villes et des régions décident de ne pas attendre un hypothétique accord international. Ces collectivités publiques s'engagent à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre dans les proportions recommandées par le GIEC. Dans un climat de désengagement collectif face au défi elles disent *Non* et passent à l'action. C'est bien la meilleure définition du courage: sortir de la paralysie qu'engendre la peur et mobiliser ce qui nous fait agir : l'espoir.

## IDENTITE DE L'ASSOCIATION

Noé21 est une association indépendante créée en 2003 et basée à Genève, qui se donne pour mission d'identifier, d'évaluer et de promouvoir les solutions au changement climatique, dans le respect des contacts personnels avec une approche résolument constructive.

Noé21 est un centre de compétences qui porte un regard critique sur les solutions qu'elle évalue, et qui privilégie aussi bien les instruments du marché, les changements de comportement les solutions que technologiques.

Noé21 veut participer à transposer les objectifs internationaux en applications concrètes locales et faire connaître ces solutions, comme lorsque l'association a organisé un séminaire sur la gestion de la demande d'énergie où des exemples de programmes exemplaires en Californie ont pu être présentés à un public suisse.

En tant qu'organisation non gouvernementale, Noé21 s'inscrit dans la culture suisse du consensus et de la concertation des parties prenantes et accorde une grande importance aux relations interpersonnelles.

La force de Noé21 est de traverser les limites économiques, sociales et politiques et de vouloir s'ouvrir au dialogue avec tous les milieux. Cette approche provient de l'expérience de ses membres, actifs dans d'autres associations, qui sont convaincus que la principale difficulté se trouve dans l'absence de dialogue sur le défi climatique entre les différents milieux (patronat, employés, écologistes, consommateurs, politiques et citoyens). Aujourd'hui le consensus grandissant au sujet du changement climatique permet à cette approche de prendre corps.

## STATUTS DE L'ASSOCIATION

### **Nom et siège de l'association**

§1. Sous le nom « Association Noé21 » une association selon les articles 60ss du code civil suisse est constituée. Son siège est au 19 quai Charles Page à Genève.

### **But de l'association**

§2. L'association est à but non lucratif. L'association a comme but de constituer un centre de compétences et d'action pour les solutions au problème de l'effet de serre. En particulier, l'association propage et approfondit les connaissances sur les instruments du marché, notamment la réforme fiscale écologique.

### **Membres**

§3. Des personnes individuelles et des associations peuvent devenir membres de l'association. Les membres individuels paient une cotisation annuelle de 50sfr, les membres collectifs 100sfr.

### **Moyens financiers**

§4. L'association est financée par : a) les cotisations des membres ; b) des dons. Les comptes de l'association suivent l'année civil. Seule la fortune de l'association garantit les obligations de l'association.

§5. En cas de dissolution de l'association, l'actif disponible sera entièrement attribué à une institution d'intérêt public poursuivant un but analogue à celui de l'association et bénéficiant de l'exonération de l'impôt. En aucun cas, les biens ne pourront retourner aux fondateurs physiques ou aux membres, ni être utilisés à leur profit en tout ou partie et de quelque manière que ce soit.

## **Organes de l'association**

§6. Les organes de l'association sont : a) l'assemblée des membres ; b) la direction ; c) les vérificateurs des comptes.

### **L'assemblée des membres**

§7. L'assemblée des membres est convoquée par la direction au moins une fois par année. Elle peut également être convoquée sur demande de 1/5 des membres de l'association. La convocation se fait par écrit, trois semaines à l'avance, en précisant l'ordre du jour. Elle élit le président, le secrétaire et le trésorier de la direction et deux vérificateurs des comptes. Elle décide d'un éventuel engagement d'un collaborateur salarié.

§8. Les trois membres élus de la direction prennent les décisions importantes d'un commun accord. Elles peuvent s'associer à d'autres personnes pour former un comité directeur. Les membres de la direction travaillent bénévolement.

### **Dispositions finales**

§9. Les questions qui ne sont pas réglées par ces statuts sont traitées selon les dispositions des articles 60ss du code civil suisse.

**La direction**

**Statuts modifiés et approuvés par l'AG du 26 mai 2008.**

### **Signatures :**

Président : Philippe de Rougemont ; Secrétaire : Chaim Nissim ; Trésorière : Deborah Lassalle

## COMITE

**Philippe de Rougemont - *Président***

Journaliste

**Chaim Nissim - *Secrétaire***

Ingénieur EPFL

**Jérôme Strobel**

Physicien

**Anouk Zosso**

Géologue - Pédologue

**Christian Buenzod**

Economiste

**Félix Dalang**

Chimiste

**Aarti Agrawal**

Economiste

**Thibault Schneeberger**

Sociologue

**Mathilde Captyn**

Historienne

**Deborah Lassalle - *Trésorière***

Juriste Droit européen

**Denise Welch**

Biologiste

## ACTIVITÉS

La mission de Noé21 est d'étudier les solutions qui nous permettront de maîtriser les problèmes du changement climatique. Nous recensons les solutions sectorielles mises en œuvre, nous les évaluons et nous présentons celles qui nous paraissent les plus pertinentes de manière didactique pour aider la classe politique à mieux les cerner. En attendant que la volonté politique d'agir, dernier chaînon manquant, se manifeste enfin.

## ACTIVITÉS 2009

### **Le Plan Climat Cantonal**

Rédaction, impression et diffusion de notre Plan Climat Cantonal auprès des élus cantonaux. Ce plan expose des pistes d'action qui permettraient à Genève de réduire ses émissions dans la proportion recommandée par les climatologues mandatés par le GIEC. Nous avons aussi effectué un lobbying politique, donné des conférences et diffusé des communiqués de presse pour promouvoir une responsabilisation locale prenant appui sur le Plan climat cantonal.

### **Trois mandats effectués pour SIG, fournisseur d'électricité, gaz et eau pour le canton de Genève**

- Recherche internationale de programmes exemplaires de gestion de la demande d'énergie dans le monde.
- Mandat Eco n'home : Réalisation de fiches sur les meilleurs exemples internationaux d'économie d'énergie chez les ménages à bas revenus.
- Projet d'économie de CO<sub>2</sub> pour le chauffage : recherche d'exemples dans le monde, extension sur des recherches de programme d'économie de gaz.

## **Sensibilisation dans les écoles**

Les responsables du programme de sensibilisation dans les écoles ont mis sur pied deux nouvelles présentations animées: « *Le changement climatique: causes, conséquences et solutions* ». Nous avons contacté le Département de l'instruction publique et de nombreuses écoles privées. La présentation didactique a été présentée à 14 reprises dans les établissements: Ecole Töpffer, Ecole allemande, HETS-IES et au Collège De Candolle, ce qui a permis de sensibiliser environ 200 élèves.

## **Nouvelle version de "Les solutions attendent"**

Nous avons publié la troisième version de notre animation « *Les solutions attendent* », utilisée notamment dans le cadre de la sensibilisation dans les écoles, aux médias et au Sommet de Copenhague.

## **Assemblée Constituante cantonale**

Transmission d'une proposition collective adressée à l'Assemblée constituante du canton de Genève (assemblée qui réécrit la constitution de Genève), munie de 1400 signatures. Une délégation de Noé21 a été reçue par les quatre co-présidents de l'Assemblée constituante lors du dépôt de la proposition et des signatures. L'action a rencontré un succès d'estime et un vif intérêt, notamment suite à une conférence de presse.

## **Projets de loi cantonales**

Un groupe de travail "*projets de loi*" a été mis en place pour intensifier l'activité législative en faveur d'une réduction des émissions dans le canton de Genève.



## **Législation climatique suisse**

Le projet du Conseil fédéral pour réviser la loi CO<sub>2</sub> a fait l'objet d'une position écrite de l'association à l'attention des autorités fédérales, assortie d'un communiqué de presse.

## **Evénements - séminaires**

Conception et organisation d'un séminaire d'une journée à Berne sur la maîtrise de la demande d'énergie avec des intervenants suisses et étrangers, suivi par une centaine de participants.

Définition du canevas de la deuxième édition du séminaire Noé21 «*Construire en bois pour diminuer les émissions de CO<sub>2</sub>*».

## **Présentation au Festival international du film scientifique**

Invité par l'Association science et télévision, le film de Noé21 "Les solutions attendent" est présenté au Festival international du film scientifique précédé d'une présentation introductive et suivi d'une séance de questions avec le public.

## **Copenhague, Sommet international sur le climat**

Une délégation de quatre membres actifs est présente à Copenhague, renforce ses contacts internationaux et répond à de nombreuses sollicitations de médias romands.

## **Surveillance du système d'octroi de crédits carbone**

Evaluation de deux projets CDM concrets éligibles pour le versement de crédits carbone Nord-Sud et suivi de notre proposition de méthodologie HFC23 au Bureau exécutif de la Convention de l'ONU sur les changements climatiques.



## **Médias**

Envoi de nombreux communiqués de presse et parution d'articles dans les médias papier et électroniques locaux et romands.

## COMPTES

### BILAN AU 31.12.2009

BILAN AU 31 DECEMBRE 2009		
A C T I F	31.12.09	31.12.08
<u>ACTIF CIRCULANT</u>		
ccp et banque	33'078.80	97.92
IA à récupérer	15.80	8.90
<u>TOTAL ACTIF CIRCULANT</u>	<u>33'094.60</u>	<u>106.82</u>
<u>ACTIF IMMOBILISE</u>		
Materiel informatique	2'742.05	2'289.08
<u>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</u>	<u>2'742.05</u>	<u>2'289.08</u>
Perte reportée	129'158.88	70'997.17
PERTE DE L'EXERCICE	61'553.88	58'161.71
<b>T O T A L   A C T I F</b>	<b>226'549.41</b>	<b>131'554.78</b>
P A S S I F	31.12.09	31.12.08
<u>FONDS PROPRES</u>		
Capital	0.00	0.00
<u>TOTAL FONDS PROPRES</u>	<u>0.00</u>	<u>0.00</u>
<u>FONDS ETRANGERS</u>		
c/c Chaïm Nissim	201'831.52	128'447.99
Charges à payer	24'717.89	3'106.79
<u>TOTAL FONDS ETRANGERS</u>	<u>226'549.41</u>	<u>131'554.78</u>
<b>T O T A L   P A S S I F</b>	<b>226'549.41</b>	<b>131'554.78</b>

## PERTES ET PROFITS 2009

PERTES ET PROFITS DU 01.01.09 AU 31.12.09		
	2009	2008
Don extraordinaire	0.00	10'000.00
Loterie Romande	0.00	30'000.00
Séminaires	78'386.45	
Abandon créance C. Nissim	100'000.00	
Revenus divers	65'619.60	3'025.45
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>244'006.05</b>	<b>43'025.45</b>
FRAIS GENERAUX	2009	2008
Réalisation film	7'143.95	33'223.00
Charges de personnel	141'111.09	24'715.01
Loyers et locations	14'104.00	11'247.40
frais bancaires	261.05	189.00
amortissements	1'828.03	1'526.06
taxes officielles	0.00	390.60
Electricité	51.30	0.00
Fournitures de bureau	2'973.60	1'514.70
imprimés et ouvrages profess.	3'440.00	597.31
frais de port	1'176.75	61.35
Telephone	3'924.45	3'620.45
informatique	1'873.90	0.00
Fiduciaire, avocats, etc	8'339.10	2'474.80
cotisations et formation	17'009.35	1'248.00
Publicité	22'927.85	0.00
Déplacement, représentation	30'072.97	13'816.68
Travaux externes	48'276.98	6'562.80
Autres charges d'exploitation	1'045.56	0.00
<b>Total frais generaux</b>	<b>305'559.93</b>	<b>101'187.16</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>-61'553.88</b>	<b>-58'161.71</b>
<b>TOTAL DEBIT</b>	<b>244'006.05</b>	<b>43'025.45</b>

## PERSPECTIVES 2010

Continuation du travail de lobbying en faveur d'une mise en application du Plan climat cantonal.

Augmentation des interventions de sensibilisation dans les écoles. Notre objectif à terme est de sensibiliser les élèves et de partager nos supports pédagogiques le plus largement possible et pas seulement dans le canton.

Finition du mandat « Energie précarité » pour SIG, (réalisation de fiches sur les meilleurs exemples d'économie d'énergie dans le monde chez les ménages à bas revenus).

Mise sur pied et réalisation (14 octobre 2010) du séminaire «*Construire en bois pour diminuer les émissions de CO<sub>2</sub>*» en collaboration avec la formation continue «*Forêt et paysage* » qui est un réseau dans le domaine de la formation continue patronné par la Société spécialisée forêt de la SIA, la Chambre romande des ingénieurs forestiers indépendants CRIFOR, la Société forestière suisse et l'Accademici e ingegneri forestali del Canton Ticino et est certifiée Eduqua.

Intensification du lobbying auprès du Bureau exécutif de la Convention-cadre de l'ONU sur les changements climatiques, à l'approche de leur décision sur la nouvelle méthodologie proposée par Noé21. Les acheteurs et les courtiers en crédits Carbonne seront aussi visés afin qu'ils refusent d'acheter les crédits CDM issus des HFC-23



**Noé21**

Quai Charles Page 19

1205 Genève

Tel : +41 22 329 51 36

[www.noé21.org](http://www.noé21.org)

[info@noé21.org](mailto:info@noé21.org)

Visionnez notre animation « **Les solutions attendent** », ainsi que notre film « **CO2, Demain j'arrête** » sur [www.noé21.org](http://www.noé21.org)

